

Département de la Moselle	COMMUNE DE GRAVELOTTE EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du vendredi 18 mars 2022 Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire. <u>Membres présents</u> : TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - DONVAL Denis - APPERT Segolène - DAUBENFELD Nadine - GAILLOT Emilie - LOUIS Aurélie - MULLER Hervé - POTIER Christophe - SCHURCH Christophe <u>Absents excusés</u> : CLEVER Nathalie - GRANDPIERRE Marie-France - PIERRE Sébastien
Arrondissement de Metz-Campagne	
Nombre de Conseillers élus : 15	
Conseillers en fonction : 15	
Conseillers présents : 12	
Procuration : 0	
Date de la convocation : 11.03.2022	

Délibération 7/2022

RENOUVELLEMENT DU MATERIEL DE TELEPHONIE DE LA MAIRIE ET SOUSCRIPTION D'UN NOUVEL ABONNEMENT FIBRE ET TELEPHONIE :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de renouveler le matériel de téléphonie de la Mairie, devenu obsolète, et de souscrire un nouvel abonnement Internet et téléphonie, dans le cadre du passage à la fibre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal accepte le contrat de la société ORANGE, qui propose de souscrire à un nouvel abonnement de téléphonie et d'Internet « fibre », comprenant l'assistance informatique, et de faire l'acquisition de trois téléphones (1 combiné filaire destiné à l'accueil, et 2 téléphones sans fil).

Le montant HT de cet abonnement, matériel compris, s'élève à 175,00 € / mois.

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 06/04/2022

Le Maire,
Michel TORLOTING

